

AEROMAGNETIC TOTAL FIELD MAP
CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU CHAMP TOTAL

WILDGOOSE LAKE
ONTARIO

Scale 1:50 000 - Échelle 1/50 000

Kilometres 0 1 2 3 4 Kilomètres

1 of 16

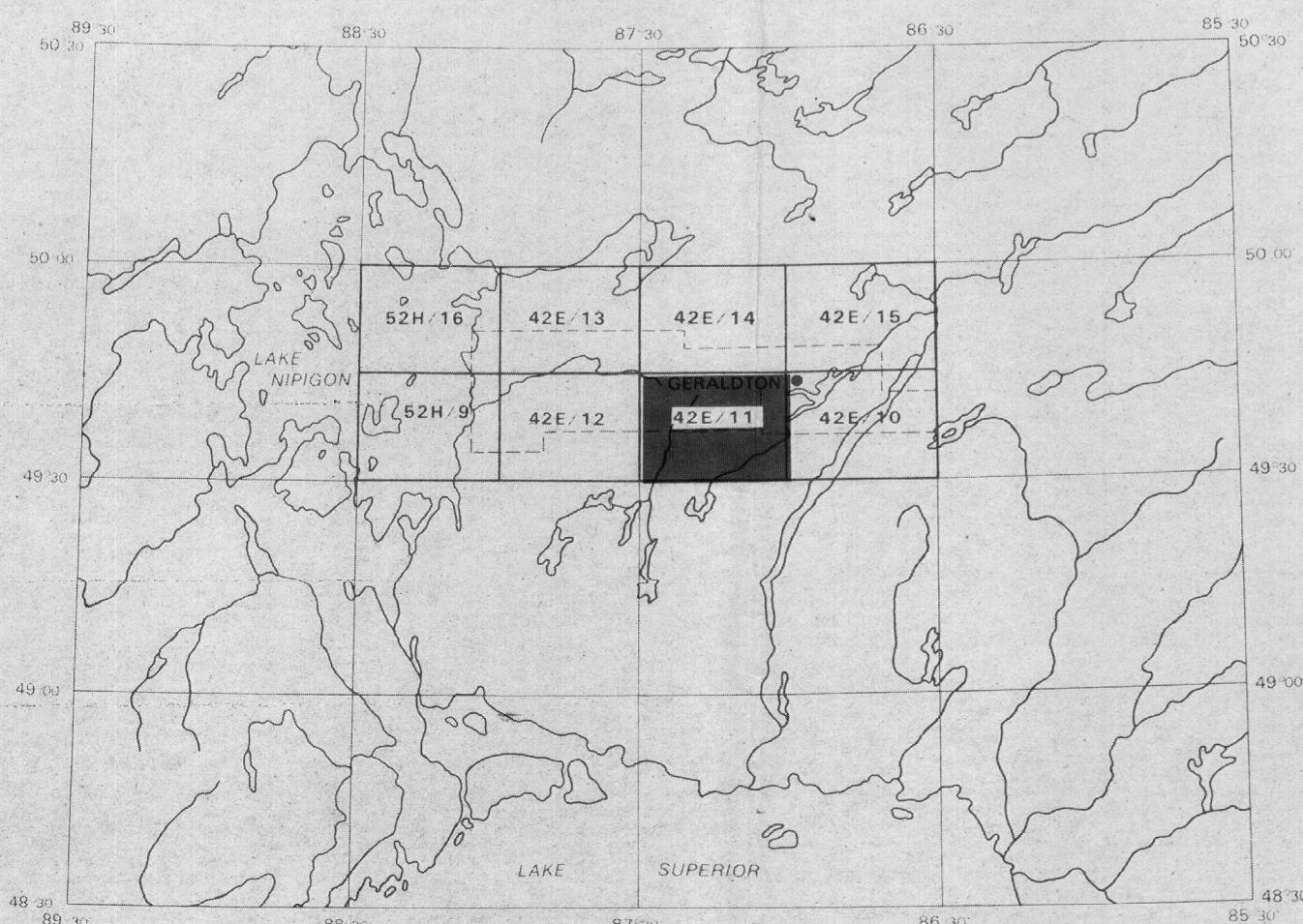
This map has been reprinted from a scanned version of the original map. Reproduction par numérisation d'une carte sur papier.

OPEN FILE
DOSSIER PUBLIC
1825
1988
GEOLOGICAL SURVEY
COMMISSION GÉOLOGIQUE
OTTAWA

This map was compiled from data obtained as a result of an aeromagnetic gradiometer survey carried out by Kenning Earth Sciences International Ltd. using a Piper Navajo aircraft (registration C-FR71). Two 0.003 gamma resolution self-orienting cesium vapour magnetometers are mounted in the twin tail booms of the survey aircraft and are vertically separated by 1.83 metres. The survey operations were carried out during July 1987, at a flight altitude of 1500 mean terrain clearance. The average flight line spacing was 200m. Control lines were flown at an average spacing of 50m. Flight path recovery was effected using a vertically mounted 30mm camera.

After editing the survey data, the intersections of traverse and control lines are established and the differences in their magnetic values are computer analyzed and manually checked to obtain the level network. Then the corrected total field values from the upper magnetometer were interpolated on a 50m grid and contoured. All the data processing and final plotting was done by Kenning Earth Sciences International Ltd. using a magnetic 1024x1024 plotter. The base used for this map was obtained from a 1:50 000 topographical map published by the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa.

Cette carte a été compilée d'après les données magnétiques obtenues par un levé aéromagnétique au gradiomètre, réalisé par la Kenning Earth Sciences International (KESI) au moyen d'un avion Piper Navajo (immatriculation C-FR71). Deux magnétomètres à vapeur de césium, à une résolution de 0,003 gamma, s'orientent automatiquement et sont séparés verticalement d'une distance de 1,83 m. Les opérations de levé ont été effectuées au cours du mois de juillet 1987, à une altitude de vol moyenne de 1500 m au-dessus du sol. L'espacement moyen des lignes de vol était de 200 m tandis que les lignes de contrôle ont été volées avec un espacement moyen de 50 m. Le recouvrement des trajectoires de vol a été effectué à l'aide d'une caméra de 30 mm montée verticalement. Après avoir édité les données du levé, les coordonnées des intersections des lignes de vol et des lignes de contrôle ont été établies, les différences de leurs valeurs magnétiques ont été analysées par ordinateur et vérifiées manuellement afin d'obtenir le réseau de nivellement. Les valeurs corrigées du champ total du magnétomètre supérieur ont été interpolées sur une grille de 50 m de côté et les courbes magnétiques ont été tracées. Le traitement des données et le tracé final ont été effectués par Kenning Earth Sciences International Ltd. à l'aide d'un plotter magnétique 1024x1024. La base de cette carte a été reproduite à partir d'une carte topographique 1:50 000 publiée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, à Ottawa.



INDEX MAP
LIEU DE LA CARTE